

Programme de formation

CCP1 du Titre ADVF : Entretenir le logement et le linge d'un particulier

Cette formation permettra d'acquérir le premier bloc du titre professionnel ADVF (Assistant de Vie aux Familles). Le titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP).

Durée: 126.00 heures (18.00 jours)

Profils des stagiaires

- Tout public
- Pour les 16 - 29 ans : sous contrat d'apprentissage

Prérequis

- Aucun

Accessibilité

- Démarrage de la prochaine session ADVF (rentrée pour les CCP1, CCP2 et CCP3) : 20 novembre 2023

- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est variable selon le lieu de la formation, nous invitons les personnes à nous contacter pour tout besoin lié à une situation de handicap.

Pour s'inscrire à une formation en alternance, contacter Annabelle par téléphone au 03.83.54.63.67 ou a.ruerre@institutdeformationpratique.fr

Vous serez invité(e) à un entretien individuel et recevrez par mail le lien de préinscription.

A réception de votre pré-inscription et lors de l'entretien individuel, vous serez informé(e) sur les modalités d'organisation (titre ou diplôme, durée, contenus, employeurs, contrat).

L'inscription prend effet dès signature d'un contrat en alternance.

Contrats d'apprentissage : le contrat peut être signé jusqu'à 3 mois après le démarrage de la formation.

Contrats de professionnalisation : le contrat doit être signé au plus tard le jour de la rentrée. Toute demande de dérogation sur ce point doit être étudiée au préalable avec l'OPCO concerné.

Objectifs pédagogiques

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

Contenu de la formation

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
 - Afin de construire une relation professionnelle, se présenter au particulier, prendre connaissance des consignes, des habitudes et du niveau d'exigence, et des tâches à effectuer lors de l'intervention. Si nécessaire reformuler et demander des précisions, convenir avec le particulier de l'organisation de l'intervention afin d'optimiser la qualité de service.
 - Tenir compte de la configuration des lieux, du matériel et des produits disponibles afin d'estimer les durées d'exécution des tâches. Vérifier avec le particulier la faisabilité des tâches dans le temps alloué ainsi que l'adéquation des caractéristiques du logement et de l'équipement en fonction de la nature de l'intervention. Etablir avec lui les priorités et convenir d'éventuels aménagements de l'espace pendant l'intervention afin de prévenir les risques propres à l'entretien du logement et à l'entretien du linge.

- A la fin de l'intervention, constater d'éventuels écarts entre les tâches prévues et les tâches accomplies et transmettre les informations relatives à l'intervention aux interlocuteurs concernés selon les modalités prévues.
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
 - Dans le respect du cadre de la prestation et des limites de ses fonctions, à partir des consignes, des caractéristiques des lieux et des principes de base du nettoyage, organiser les différentes tâches de nettoyage. Respecter les habitudes et les attentes du particulier.
 - A partir du matériel et des produits disponibles, mettre en œuvre les techniques adaptées aux surfaces à nettoyer en veillant à préserver le logement du particulier. Dépoussiérer ou réaliser un essuyage humide des surfaces, des objets et du mobilier. Laver les surfaces, les vitres et les sols. Nettoyer et désinfecter les équipements sanitaires et les accessoires.
 - Contrôler visuellement le résultat de son travail et réajuster si nécessaire. Vérifier l'état du matériel, le nettoyer et le ranger. Trier et évacuer les déchets et les eaux usées en respectant les consignes.
 - Tout au long de l'intervention prendre soin de sa santé et de sa sécurité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité en appliquant les mesures de prévention des risques professionnels. Selon les modalités prévues, transmettre au particulier ou aux interlocuteurs concernés les informations relatives à l'intervention, aux produits et aux dysfonctionnements du matériel constatés lors de l'intervention.
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
 - Dans le respect du cadre de la prestation et des limites de ses fonctions, à partir des consignes, organiser les différentes tâches liées à l'entretien du linge. Utiliser les équipements dans le respect des modes d'emploi et demander des précisions au particulier si nécessaire. Trier le linge sale en fonction des recommandations des symboles d'entretien. Laver le linge conformément aux modes d'emploi et en fonction du type de textile et en utiliser les produits appropriés.
 - Faire sécher le linge et le trier en vue du repassage et le ranger. Repérer les travaux de couture simples nécessaires, les effectuer ou les signaler. Repasser le linge en prenant en compte les consignes d'entretien et le plier conformément aux souhaits du particulier. Contrôler visuellement les résultats de son travail et réajuster si nécessaire.
 - Tout au long de l'intervention prendre soin de sa santé et de sa sécurité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité en appliquant les mesures de prévention des risques professionnels. Selon les modalités prévues, transmettre au particulier ou aux interlocuteurs concernés les informations relatives à la prestation, aux produits, aux dysfonctionnements du matériel lors de l'intervention.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs professionnels expérimentés sur le secteur de l'aide à domicile plus particulièrement sur ces thématiques

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Echanges
- Supports vidéos
- Mise à disposition de matériel informatique
- Petit matériel (pochettes à rabat; bloc note; stylos;)
- Blouse professionnelle et gants fournis
- Manuel ADVF fourni
- Mannequin pédagogique; combinaison de vieillissement; plateau technique ; matériel de manutention

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

A l'issue de la formation les stagiaires auront la possibilité de se présenter à la session d'examen du CCP1 du Titre ADVF dans notre centre. En cas d'échec le stagiaire a la possibilité de repasser le CCP 1 dès la prochaine session d'examen si il le souhaite (tant que le référentiel en cours n'a pas changé).

Une fois le CCP validé le stagiaire le conserve acquis à vie

CCP1 du Titre ADVF - Entretenir le logement et le linge d'un particulier
RNCP37715BC01

Modalités d'obtention

Délivrance d'une attestation de présence par l'IFP et délivrance du certificat (CCP) par la DREETS.

EXAMENS : Mise en situation professionnelle : 00 h 45 min

Le candidat tire au sort un sujet. L'épreuve se déroule en deux temps :

- Pendant 5 minutes, le candidat prend connaissance du sujet
- Pendant 40 minutes, il assure une intervention auprès d'un particulier.

▪ Entretien technique : 00 h 15 min

L'entretien technique a lieu à l'issue de la mise en situation.

Il comporte deux parties :

- Pendant 5 minutes, le candidat commente son intervention.
- Pendant 10 minutes, le jury questionne le candidat sur son intervention à partir d'un guide d'entretien.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 00 min

Détails sur la certification

- Suivre les deux autres modules de formation pour obtenir les deux autres CCP afin de valider le Titre ADVF complet.

Nom du titre visé : CCP1 du Titre professionnel d'Assistant de vie aux Familles (ADVF)

Code RNCP : RNCP37715

Nom du certificateur : Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

Date de certification 05/07/23

Débouchés :

- auxiliaire de vie;
- assistant de vie;
- assistant ménager;
- agent à domicile;

Suite de parcours possibles :

- DEAES "Accompagnant Educatif et Social" ;

Equivalences et passerelles du titre et des blocs: vous trouverez ces informations dans le tableau issu du journal officiel dans la fiche programme téléchargeable, pour toute question relative aux équivalences n'hésitez pas à nous contacter ou sur le site:

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37715/>

Si vous souhaitez en savoir plus sur les formations professionnelles en apprentissage :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Indicateurs de résultats

Résultats de la session d'examens 2022 sur le CCP1 : 6 CCP validés / 8 au total (taux d'obtention 75%)

Tarif de la formation *formation prise en charge par la mesure apprentissage; autres financements possibles: conseil régional; Pôle Emploi; CPF...*

- Titre ADVF : 8 535€ net de taxe frais d'examens inclus comprenant le certificat SST/ les compétences transverses / suivi du dossier professionnel / transmission du livret d'évaluation / préparation aux examens.
- CCP1 uniquement : 2660.00 € net de taxe frais d'examens inclus, comprenant le certificat SST/ les compétences transverses / suivi du dossier professionnel / transmission du livret d'évaluation / préparation aux examens.
- CCP2 uniquement : 4800€ net de taxe frais d'examens inclus, comprenant le certificat SST/ les compétences transverses / suivi du dossier professionnel / transmission du livret d'évaluation / préparation aux examens.
- CCP3 uniquement : 2 390€ net de taxe frais d'examens inclus, comprenant le certificat SST/ les compétences transverses / suivi du dossier professionnel / transmission du livret d'évaluation / préparation aux examens.

Contact :

Annabelle RUERRE

a.ruerre@institutdeformationpratique.fr

06.44.81.34.70